

FOYER RURAL de FAYENCE-TOURRETTES

REUNION PLENIERE

24 septembre 2009 à 18h30 au Mille-Clubs.

Présents : M.Toche, R. Audbert, R. Chaput, M. Chevalier, M. Leguéré, A. Delhoume, H. Mortreux, J. Peyracchia, A. Spender, Y. Garcia, J. Spatazza, A. Caradonna, M.J. Zaïdi, Y. Guillerault, H. Poupon, M. Bully, A. Sevain, M. Jung, N. Halloin, N. Dumesnil, E. Melon, M. Feilleux, I. Vintenon, L. Ifrene

Absents excusés : M. Claudin, C. Chabaud, F. Chabaud, V. Melon, F. Converset, M.Rezk, L. Dabos, D. Single, A. Grimault, A. Peyracchia, G.Lapeyrie, S. Moncho, M. Gillet, L. Rigaud.

1- INTRODUCTION DU PRESIDENT.

En accueillant les participants Michel Toche propose que les prochaines réunions (Plénière, Conseil d'Administration) se déroulent dans la salle de l'Association « Ville Heureuse ». Ce projet ne reçoit pas l'adhésion de tous. Certains souhaitent que le Foyer Rural continue à être très présent au Mille-Clubs (où la réinstallation du téléphone et d'Internet vont permettre de travailler dans d'excellentes conditions), d'autres pensent qu'il est délicat de partager une même salle avec d'autres associations. Dans ces conditions le Président accepte de continuer de convoquer les réunions du Foyer Rural au Mille-Clubs.

2- PRESENTATION DES SECTIONS ET PROJETS

2-1 : L'arrêt de certaines activités :

En 2009-2010, le Foyer Rural n'offrira plus d'activité « anglais », Monsieur Gamond ne désirant plus être membre du Foyer Rural tout en poursuivant son activité dans ce cadre. Michel Toche, approuvé par la majorité des participants, rejette cette proposition. Il a donc accepté de rencontrer Monsieur Gamond mais sa décision est irrévocable et devrait être exécutoire avant le 1^{er} novembre.

2-2 : Les activités nouvelles :

- Maurice Feilleux, professeur diplômé d'Etat, présente le projet de développer une activité de gymnastique (Remise en forme et cardio). L'assemblée se prononce très favorablement. Cette activité sera installée dès le mois d'octobre au Mille-clubs à des horaires qui restent à préciser (depuis la Réunion Plénière, deux créneaux ont été libérés : le lundi de 18 à 19h30 et le jeudi entre 12 et 13h30).

Le mercredi matin, de 10h00 à 11h30, Lisbeth White offre un cours de gymnastique douce donné en anglais et limité à 8 participant(e)s.

A ce propos il est rappelé qu'un certificat médical est exigé avant toute inscription à une activité sportive.

- Initiation aux instruments de musique (activité lancée dans le courant de l'année 2008-2009). Son animateur, Jean Spatazza demande qu'une campagne d'information et d'affichage soit mise en place pour faire connaître cette récente section du Foyer Rural qui s'adresse tout particulièrement aux plus jeunes intéressés

(à partir de 9 ans) par batterie, guitare, guitare basse, synthé,... Il sollicite également un petit budget qui lui est accordé.

2-3 : Les problèmes de salle :

La reprise des activités nécessite un certain nombre d'ajustements au niveau de l'occupation des salles :

- La section « Italien » ne peut plus intervenir dans les locaux du collège Marie Mauron et se voit dans l'obligation de s'installer dans l'ancien collège (dans ces conditions, les horaires indiqués dans le dépliant présentant le programme 2009-2010 ne sont plus exactes).
- La section « Point de croix » avait opté pour une installation dans les locaux de « La Renaissance » qui s'avèrent être trop obscurs. Aussi Aline Caradonna demande la possibilité de réintégrer la salle de l'ancien collège.
- La chorale aimerait que la salle du Mille-clubs soit libre le mercredi soir dès 19h45 alors qu'elle est encore prise par le Tai Ji Quan. Les responsables de ces deux sections sont invités à se rencontrer et à régler ce léger différend.
- L'aéromodélisme, activité qui regroupe de nombreux jeunes, se sent de plus en plus à l'étroit dans les locaux qui lui sont attribués et doit, en conséquence réduire son développement. Sensibilisé, le maire de Fayence a envisagé plusieurs solutions (fermeture du préau...) qui cependant ne fourniront pas d'espace supplémentaire. L'aéromodélisme a fonctionné tout l'été et songe à créer une section bateau. Michel Toche et Michel Leguere vont de nouveau se pencher sur les solutions possibles avant de reprendre attache en mairie.
- La section « photos » se voit dans l'obligation de limiter le nombre de ses adhérents. Henri Mortreux ne souhaite pas accueillir plus de 15 participants et ne peut donc accepter de nouvelles inscriptions.

2-4 : Le déficit d'espaces sportifs

- La section Foot loisir (représentée ce soir par Eric Melon) doit se battre pour conserver ses créneaux d'utilisation au stade municipal. Contactés, le maire de Fayence et le Président de la Communauté de Communes ont promis de trouver une solution pour que cette activité qui regroupe de nombreux membres puisse avoir un accès protégé aux équipements sportifs. La proposition d'intervenir au stade municipal de Montauroux ne peut être retenue car ce terrain n'est pas équipé de système d'éclairage.
- Le VTT qui reprendra ses sorties dès la fin septembre est toujours en pourparlers avec la mairie de Fayence pour la mise en place d'une piste. Rolande Audbert précise qu'un local a été trouvé au Mille-clubs pour l'installation d'un atelier vélo.

2-5 : Autres problèmes soulevés

Plusieurs sections (couture, peinture sur soie, reliure, patchwork) se plaignent des déficiences de l'installation électrique qui ne permet pas de travailler dans les meilleures conditions. Michel Toche signale qu'il en a déjà parlé avec le maire de Fayence qui s'est engagé à descendre toutes les lampes afin que la lumière ne soit plus un facteur limitant. D'autre part, il a obtenu du maire de Fayence que toutes les vitres soient lavées afin que la lumière s'infilte mieux dans les salles. Enfin, le Président confirme l'embauche d'une femme de ménage qui assurera la propreté des locaux.

2-6 : Les sections sans difficulté aucune.

De nombreuses sections ont repris leurs activités sans se heurter à des difficultés majeures

- Scrapbooking (mise en valeur des photos)
- Patchwork (section très cosmopolite dont les productions sont remarquables)

- Arts plastiques enfants et arts plastiques pour adultes
- Cours de français et cours d'initiation à la langue arabe
- Peinture sur soie
- Couture (peu d'adeptes mais d'une grande fidélité)
- Reliure qui en l'absence de tout recrutement participe néanmoins à toutes les manifestations (fête du pain, salon des 1001 livres...)

2-7 : Visites de Michel Toche

Comme il s'y était engagé, le Président fera, en compagnie de Madeleine Jung et de Rolande Audbert si elle le souhaite, le tour de toutes les sections afin de rencontrer sur leurs lieux d'intervention tous les membres du Foyer Rural.

3- DEMENAGEMENT DES BUREAUX

Au jour de la Réunion Plénière, les nouveaux bureaux sont fonctionnels. Tous les petits désagréments inhérents à un déménagement ont été surmontés. Le téléphone et Internet ont été heureusement rebranchés. Seule, la signalisation reste encore aléatoire et devra rapidement être améliorée.

4- NOUVELLE CARTE D'ADHERENT ET LISTING

- Pour l'année 2009-2010, les adhérents du Foyer Rural recevront une nouvelle carte que Lucile présente au cours de la Réunion Plénière
- Afin de mieux diffuser les informations concernant la vie du Foyer Rural et éventuellement l'envoi d'une lettre d'information à laquelle le Conseil d'Administration réfléchit, il serait utile que le Secrétariat réunisse toutes les adresses informatiques des adhérents reliés à Internet.

5- LE SITE DU FOYER RURAL

Yves Guillerault (de la section Théâtre, « Compagnie de la Cordée ») a accepté d'animer un site présentant toutes les activités organisées par le Foyer Rural de Fayence-Tourrettes. Comme souvent, la difficulté majeure est l'alimentation continue et soutenue en informations diverses. Il est nécessaire de :

- compléter le « trombinoscope ». La section « Photos » avec Henri Mortreux participera cette opération
- envoyer des photos prises au cours des différentes activités en n'oubliant jamais de les accompagner de leurs légendes.
- Annoncer et présenter les nouvelles activités qui démarrent en 2009-2010

6-DEDUCTION D'IMPOTS POUR ACTIVITE BENEVOLE.

Isabelle Vintenon rappelle que pour tous les bénévoles qui assurent la bonne marche d'une association, il est possible de faire apparaître sur la déclaration annuelle d'impôts le montant des frais kilométriques occasionnés par leur participation aux différentes réunions statutaires.

Une attestation sera fournie par le Foyer Rural pour tous les frais de déplacement n'ayant pas fait l'objet de remboursement. Pour obtenir cette attestation, chaque membre bénévole devra renvoyer au Secrétariat une fiche dûment remplie récapitulative de tous les déplacements effectués au cours de l'année civile avec leur justification.

7- PARTICIPATION AU FORUM DES ASSOCIATIONS ET A LA JOURNEE SENIOR

- D'une manière générale, la tenue de ces diverses réunions, tant le forum des Associations (le 13 septembre) que la journée Senior (organisée par Diapason le 12 septembre) ont été annoncées trop tardivement et se sont déroulées alors que le Foyer Rural venait seulement de reprendre ses activités.
- Dans ces conditions, il était difficile à la section aéromodélisme par exemple de se mobiliser et de faire une démonstration de qualité alors que les conditions de présentation étaient des plus précaires. Il serait souhaitable que la municipalité, en accord avec les associations participantes, fixe, dès le mois de mai, une date qui ne varierait pas d'une année à l'autre donnant ainsi à cette manifestation une pérennité certaine.
- Le Foyer Rural qui pense important d'être présent à ce Forum des Associations (organisé à l'échelon national) doit se doter d'un matériel de publicité et d'information performant. Trop souvent les informations nous concernant sont regroupées tardivement sur des panneaux qui mériteraient d'être retravaillés.

8- QUARANTE ANS DE L'UNION REGIONALE

- Union Régionale des Foyers Ruraux avait dans un premier temps envisagé de célébrer ses quarante ans à Fayence en juin 2009. Mais devant le manque d'enthousiasme des différentes structures, cette célébration est prévue le 3 octobre 2009 à Eygalières dans les Bouches du Rhône.
- Isabelle Vintenon qui se rendra à cette manifestation utilisera les panneaux préparés pour le Forum des Associations. Elle sera accompagnée de Nicole Halloin et de Michel Leguéré qui présentera un DVD retraçant les interventions de la section aéromodélisme.

9- QUESTIONS DIVERSES

- L'installation d'Internet au Mille-clubs trouve un règlement satisfaisant pour tous. Il faut noter le nouveau numéro de téléphone : 04 94 85 51 14
- Un inventaire de tout le matériel présent est en cours d'élaboration afin de fournir aux assurances des données précises. Madeleine Jung estime que le Foyer Rural devrait réfléchir à sa politique d'achat et d'acquisition de matériel nouveau.

10- CALENDRIER

Avant de clore cette Réunion Plénière, Michel Toche propose le calendrier suivant pour le premier trimestre 2009-2010 :

- **Conseil d'Administration** : jeudi 26 novembre 2009 à 18h30 au Mille-clubs.
- **Réunion Plénière** : jeudi 10 décembre à 18h30 au Mille-clubs

La séance est levée à 20h45.

Le Président
Michel Toche

Le Secrétaire
Henri Poupon